

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt trois, le 9 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire. n°2023/19

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 11

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICORELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth.

Absente excusée : GENTIL Dominique

Date de la convocation : 1^{er} juin 2023

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : Convention EPORA

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a demandé à l'organisme EPORA de nous assister dans le projet d'acquisition d'un bien foncier sur la commune de Primarette. L'établissement Public Foncier EPORA achèterait ce bien et la commune devra le racheter sous 4 ans. L'étude de faisabilité sera prise en charge par EPORA à 50 %. EPORA refacture les frais d'acquisition et du projet à prix coûtant. Un expert des domaines sera mandaté pour évaluer la propriété selon les critères publics.

Monsieur le Maire expose qu'il faut donc qu'on prévoit un financement à terme pour ce projet. Il y a plusieurs schémas possibles. Des ventes seraient possibles si le financement n'est pas bouclé.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée par EPORA pour réaliser une veille foncière sur ce bien pour évaluer les opportunités d'acquisition sur demande de la commune.

Monsieur le Maire propose de signer cette convention avec EPORA pour un montant d'encours de 300 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité la proposition du Maire,
DECIDE de réaliser cette opération avec le soutien de l'Etablissement EPORA,
AUTORISE le Maire à signer la convention avec EPORA et tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 9 juin 2023

Le Maire,
Serge MERCIER

